

**Master 2 «Propriété intellectuelle fondamentale et technologies numériques »
Convention avec l'université de LAVAL (Québec)**

Responsable : Alexandra BENSAMOUN

Nom - Prénom N° Etudiant

Tél. Email(prénom.nom) :@universite-paris-saclay.fr

Enseignements	ECTS	CM en h	Contrôle des connaissances	Seuil de compensation
Semestre 1	30	170		
Valoriser et défendre le patrimoine incorporel				
Nouvelles techniques et droit des obligations	4	20	CC	7/20
Droit du marché de l'art	4	20	CC	7/20
Mener à bien un projet d'insertion professionnelle et / ou de recherche				
Méthodologie de la recherche	2	20	CC	7/20
Cycle de conférences / Projet tutoré		30	Validation sans note	
Maîtriser les fondamentaux				
Propriété littéraire et artistique	8	30	CC	7/20
Propriété industrielle	8	30	CC	7/20
Droit des données personnelles	4	20	CC	7/20
Semestre 2	30	135		
Intégrer les enjeux internationaux				
Ensemble des cours dispensés à Laval*	20	135	CC + EX**	7/20
Mener à bien un projet d'insertion professionnelle et / ou de recherche				
Mémoire tutoré (FR/QU)	10		Mémoire	10/20 Non compensable / non compensant
Total annuel	60	305		

Je soussigné(e)..... atteste avoir activé mon compte Adonis (adresse mail Paris-Saclay) via <https://adonis.u-psud.fr/activation> (unique contact pour toute communication administrative) et avoir pris connaissance du Règlement des études ainsi que des modalités* particulières applicables à cette fiche pédagogique consultables sur le site http://www.jm.u-psud.fr/fr/les_formations/reglement_des_etudes.html

Date et signature de l'étudiant